L'an deux mille vingt et un, le quinze avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la

présidence de Mme MOULIN Catherine, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11 Date de convocation : 09/04/2021

Présents : Alain DETOLLE, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE, Catherine MOULIN, Régis MOREL, Françoise ROMANET, Noemie SERRU,

Absents: Victoire BEAUJOU, Leigh FAULKNER, Mathilde HOUZE, Maxime LE HUNG

Pouvoirs: Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à M Pierre HOEZELLE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : M Francis HOEZELLE

<u>DCM 2021/20 : Affectation des résultats 2020 au BP 2021-Budget Eau et</u> Assainissement

Le Conseil Municipal

Après avoir approuvé le CA 2020 statuant sur l'affectation de ce même exercice, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Résultats antérieurs reportés en fonctionnement : + 92 202.02

Résultats antérieurs reportés en investissement : + 169 067.78

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2020:

Solde de l'exercice : - 187 825.56

Résultats antérieurs reportés : + 169 067.78

========

-4 MAI 223

- 18757.78

Restes à réaliser :

Sur dépenses d'investissement : - 20 914.78

Sur recettes d'investissement : + 21 555.48

========

+ 640.70

## Solde d'exécution de la section d'investissement :

Solde d'exécution : - 18 757.78

Solde des restes à réaliser + 640.70

\_\_\_\_\_

- 18 117.08

Résultats de fonctionnement : - 7 086.52

Résultats antérieurs : + 92 202.02

========

+ 85 115.50

Affectation des résultats :

001 : déficit d'investissement : - 18 757.78

002 : excédent de fonctionnement : + 66 998.42

1068 : ex. fonctionnement capitalisés : + 18 117.08

À Faux la Montagne, le 22 64 2021
La Maire
C.MOULIN